

Les mérites sportifs 2016 de la Ville de Herstal

Le 7 février dernier au hall omnisports de La Préalle, les "Mérites sportifs" de la Ville de Herstal pour 2016 ont été décernés.

Le mérite du sportif herstalien est attribué à l'équipe **Dames +35** du club de tennis Smash 51, championnes régionales en 1^{re} division liégeoise et demi-finalistes du tour final de l'inter région AFT (clubs francophones). L'équipe est composée de Martine Cara, Carole Dricot, Fabienne Eyckmans, Françoise Degueldre, Carine Lecloux, Dominique Focan, Valérie Sen- terre.

Le mérite du jeune sportif herstalien est attribué au nageur **Valentin Bertuzzi**, 12 ans, qui a collectionné les bons résultats en 2016, notamment deux médailles d'or et trois médailles d'argent aux championnats du district des provinces de Liège, Namur et Luxembourg et une médaille d'argent et deux médailles de bronze au championnat francophone de Charleroi.

Enfin, le mérite des comités a été

attribué conjointement aux clubs de jogging très présents et actifs sur notre territoire : Herstal Jogging et Marathon (Tony Guarino), Herstal Athlétisme (Patrick Reyners) et Jogging Club Herstal (Bernard Rossignol).

Comme chaque année, d'autres sportifs ont également été mis à l'honneur : les dames du club de tennis de table RCTT Astrid Herstal, les clubs de foot FC Herstal et Football Club de Pontisse, Iliana Fégya, coach au club de gymnastique Le Tremplin, Madani Rahmani et Alexandra Voets en World Fighting, la grimpeuse Françoise Genon, les judokas Nicolas et Jean-Philippe Gilon, le jeune



karatéka Noah Rigo, les clubs de mini-foot Futsal Phoenix United et MF Catania et le boxeur Luca Astorino.

Félicitations à tous et toutes et merci à eux de nous rappeler que Herstal est, plus que jamais, une ville sportive !

Un merveilleux "Village solidaire" !

sur la place Jean Jaurès et dans la Maison de la cohésion sociale semble avoir trouvé la bonne formule : le système de bourse d'échange solidaire a très bien marché, avec beaucoup de dons de tous genres (déco, cuisine, matériel de puériculture, vêtements, petits meubles, jouets) qui ont pu directement profiter aux Herstaliens qui en avaient besoin. Quant au village associatif,

ce fut également une belle réussite : les nombreuses activités (ateliers créatifs, jeux, petite restauration, infos, animations) proposées par les associations herstalienne ont fait le bonheur des petits et des grands !

Bravo et merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ce chouette moment et on vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !



Pour sa deuxième édition, le Village solidaire organisé ce samedi

Carnavals en pagaille !

Pour fêter dignement le carnaval, les écoles communales de la Ville de Herstal vous proposent de nombreuses festivités entre le 17 et le 24 février prochains.

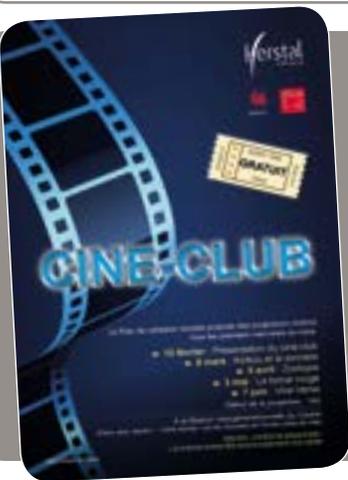
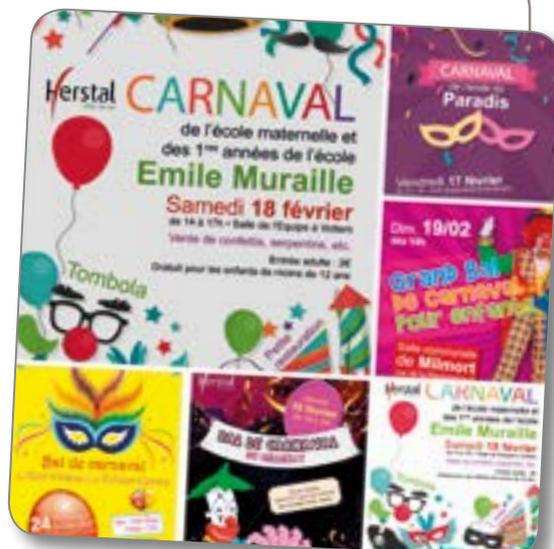
Au programme :

- Carnaval de l'école du Paradis, le 17 février de 16h à 19h à la salle de gym de l'école Emile Muraille.
- Carnaval de l'école Emile Muraille, le 18 février de 14 à 17h à la salle L'Equipe à Vottem.
- Carnaval de l'école du Bellenay, le 18 février de 14 à 18h à l'école

du Bellenay.

- Grand bal de carnaval pour enfants (écoles Jacques Brel et Louis Donnay), le 19 février dès 14h à la salle communale de Milmort.
- Bal de Carnaval des écoles du Vert Vinâve et de Vottem-centre, le 24 février de 16 à 19h à la salle L'Equipe à Vottem.

Contactez chaque école pour des informations plus précises ou la Ville de Herstal : ville@herstal.be, 04 256 80 00.



Un ciné-club gratuit à la "Maison"

Dès le 8 mars, la Maison de la cohésion sociale hébergera tous les premiers mercredis du mois (sauf congés scolaires) un "Ciné Club" gratuit pour les enfants.

Attention, ceux-ci doivent

être accompagnés d'un adulte.

Sont déjà au programme : "Kirikou et la Sorcière" le 8 mars, "Zootopia" le 5 avril, "La Tortue Rouge" le 3 mai et "Vice-Versa" le 7 juin.

Les projections débutent à 14h mais les places sont limitées : n'arrivez pas trop tard si vous en voulez une !
Infos au N° Vert 0800 12 151.

Plan de réduction des pesticides : donnez votre avis !

Le gouvernement fédéral organise, depuis le 9 février et jusqu'au 10 avril inclus une grande enquête publique sur son projet de "Plan d'Action National de Réduction des Pesticides" 2018-2022. Vous êtes cordialement invités à donner votre avis sur les actions proposées en Wallonie et dans les différentes communes pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Tous les documents sont consultables sur le site www.NAPAN-18-22.be. Un exemplaire "papier" du plan est également mis à votre disposition au service Environnement de la Ville de Herstal, place Jean Jaurès 45. Vous pouvez le consulter chaque jour ouvrable pendant les heures de service.

Vos observations écrites (datées et signées) sont à envoyer pour le 10 avril au plus tard à NAPAN@health.fgov.be ou par courrier au Dr Ir Vincent Van Bol, Coordinateur du Plan de Réduction des Pesticides, Bureau 7D227, SPF SPSCAE, Place Victor Horta, 40/10, 1060



Bruxelles. Elles peuvent aussi être recueillies au service Environnement de la Ville de Herstal.

Pour rappel, le plan de réduction précédent (2013-2017) avait déjà interdit l'usage des herbicides sur le domaine public (et notamment votre trottoir).

Afin d'entretenir votre trottoir, d'autres solutions existent :

- brosser régulièrement pour enlever la terre;
- arracher à la main;
- utiliser binette, rasette, couteau, etc.;
- verser de l'eau bouillante;
- utiliser un désherbeur thermique.

Pour plus d'infos et de conseils, consultez les sites www.gestion-differenciee.be et www.printemps-sanspesticides.be.